

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice



DIRECTION DE LA COORDINATION STATISTIQUE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

ORGANISATION DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2019 DU CNS

Termes de référence

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national (SSN) dispose que le Conseil national de la statistique (CNS) établit chaque année un projet de Programme statistique national (PSN) de l'année suivante, et un projet de Rapport statistique national (RSN) de l'année écoulée qu'il soumet à l'approbation du Conseil des Ministres.

Ainsi, pour l'année 2019, le secrétariat du CNS a élaboré des projets de PSN 2020 et de RSN 2018 qui doivent être soumis pour adoption aux membres du CNS lors de sa première session, avant leur soumission pour approbation en Conseil des Ministres.

En plus de ces documents, le secrétariat du CNS et le Secrétariat Permanent du Plan national de développement économique et social (SP/PNDES) ont élaboré un Programme statistique prioritaire (PSP) pour satisfaire à la demande d'informations pour le suivi des indicateurs du PNDES. L'élaboration de ce document répond à une des recommandations formulées lors de la première session du CNS de l'année 2018.

Cette première session ordinaire de l'année 2019 du CNS est organisée pour amender et adopter ces trois (3) documents.

Quatre (4) points essentiels sont inscrits à l'ordre du jour de cette session :

1. Communication et échanges sur « Satisfaire la demande en données pour le suivi des politiques sectorielles, du PNDES et des ODD : Un défi pour les producteurs de statistiques officielles ».
2. Examen et adoption du RSN 2018 ;
3. Examen et adoption du PSN 2020 ;
4. Examen et adoption du PSP 2020-2021.

1. DE LA COMMUNICATION ET DES ÉCHANGES SUR « SATISFAIRE LA DEMANDE EN DONNEES POUR LE SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES, DU PNDES ET DES ODD : UN DEFI POUR LES PRODUCTEURS DE STATISTIQUES OFFICIELLES ».

Le Burkina Faso a adopté, en 2016, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui constitue un référentiel national de planification du développement à l'horizon 2020. Par ailleurs, le pays est engagé dans l'atteinte des objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015 et dont l'échéance est fixée à 2030.

Pour l'atteindre les objectifs du PNDES et des ODD, le Gouvernement a adopté en 2016 un rapport consacrant l'élaboration de quatorze (14) politiques sectorielles. Ces politiques sectorielles sont assorties de plans d'actions et de cadres logiques permettant de mesurer les progrès vers l'atteinte des cibles.

L'ensemble des indicateurs définis dans les cadres logiques des politiques sectorielles nécessitent une production abondante de données pour les renseigner. Cependant, l'offre de données demeure insuffisante pour satisfaire la demande exprimée par les structures de suivi des politiques nationales. En effet, l'évaluation des dispositifs de suivi-évaluation du PNDES indique que près de 40% des indicateurs d'impact et d'effet n'ont pas été renseignés en 2018.

Il convient alors de faire un état des lieux des dispositifs de suivi-évaluation des politiques nationales, discuter des causes des insuffisances en matière de données et proposer des solutions pour une production suffisante de données pour un meilleur suivi de la mise en œuvre de ses politiques.

2. DU RAPPORT STATISTIQUE NATIONAL (RSN) 2018

Le Rapport statistique national 2018 rend compte de la mise en œuvre du Programme statistique national 2018, tranche de l'année 2018 du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2016-2020. Il fait une synthèse de l'état d'exécution des activités statistiques des structures du SSN pour l'année 2018.

Le taux d'exécution global des activités initialement programmées dans le PSN 2018 est de 67,6%. Dans chacun des axes stratégiques du PSN, d'importantes activités ont été réalisées en 2018 et ont permis d'engranger d'importants résultats.

La réalisation de l'enquête permanente agricole, l'enquête sur les conditions de vie des ménages en milieu périurbain de Ouagadougou, l'enquête nationale sur les acquis scolaires, l'enquête de base sur le mariage d'enfants, l'enquête de base sur la stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (SNPG), le monitoring des pâturages (en vue du bilan fourrager) et l'enquête nutritionnelle nationale 2018 contribuent à l'amélioration de la production et de l'analyse des données statistiques. Des progrès considérables en termes d'intensification et de diversification de la production des statistiques courantes ont également été enregistrés.

Le Gouvernement a poursuivi son appui à la formation initiale des ingénieurs statisticiens et démographes par l'octroi de 20 bourses aux lauréats des concours d'entrée dans les grandes écoles de statistique.

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PSN 2018 sont notamment :

- L'insuffisance et la faible mobilisation des ressources financières ;
- L'insuffisance des locaux et de matériel informatique dans la plupart des structures du SSN ;
- L'insuffisance de cadres supérieurs statisticiens et démographes ;
- La situation sécuritaire ;
- Les mouvements sociaux.

Les activités statistiques réalisées au cours de l'année 2018 ont nécessité la mobilisation de ressources financières d'un montant de 15,8 milliards de FCFA, avec une contribution de l'Etat à hauteur de 57,8 %.

3. DU PROGRAMME STATISTIQUE NATIONAL (PSN) 2020

Le PSN constitue un instrument de coordination des activités statistiques des structures productrices de statistiques officielles. Il permet aussi le dialogue et la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques.

Le PSN 2020 prévoit la poursuite d'importantes opérations statistiques : le 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), le 2^{ème} Recensement général de l'agriculture (RGA), et l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM).

La réalisation des activités programmées, notamment les recensements, les enquêtes d'envergure et la production de statistiques courantes, améliorera le suivi statistique du Plan national de développement économique et social (PNDES) et des Objectifs de développement durable (ODD).

La mise en œuvre du PSN 2020 nécessite la mobilisation de 13,1 milliards de francs CFA dont 32,3% sont à rechercher. La contrainte majeure pour la mise en œuvre du PSN 2020 est donc la non disponibilité de financement pour la réalisation des activités.

L'insuffisance de ressources humaines statisticiennes dans nombre de structures est également une contrainte qui pourrait engendrer des difficultés dans la mise en œuvre du Programme statistique national 2020. Cette difficulté pourrait être atténuée si un plaidoyer fort est mené auprès de l'Etat pour l'intégration systématique des cadres statisticiens formés dans les écoles africaines de statistique.

4. DU PROGRAMME STATISTIQUE PRIORITAIRE (PSP) 2020-2021

Le PSP constitue un instrument de coordination des activités statistiques prioritaires des structures productrices de statistiques officielles. Il permet aussi le dialogue et la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. Les acteurs du SSN à travers la mise en œuvre du programme statistique prioritaire se donnent pour objectif général de mettre à la disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables pour un meilleur suivi-évaluation du PNDES.

Le PSP 2020-2021 prévoit la réalisation de huit enquêtes et l'exploitation des données secondaires et de sources administratives.

La réalisation de ces activités programmées contribuera permettra un suivi statistique efficace du Plan national de développement économique et social (PNDES) des politiques sectorielles et des Objectifs de développement durable (ODD).

La mise en œuvre du PSP 2020-2021 nécessite la mobilisation de 9,6 milliards de francs CFA. Le montant acquis représente de l'Etat et des PTF est de 6 2423 milliards de FCFA.

5. OBJECTIFS DE LA SESSION

La première session ordinaire du CNS vise essentiellement les objectifs suivants :

- ✓ examiner et adopter le projet de Rapport statistique national de l'année 2018;
- ✓ examiner et adopter le projet de Programme statistique national 2020 ;
- ✓ examiner et adopter le projet de Programme statistique prioritaire 2020-2021.
- ✓ échanger sur les difficultés, puis formuler des suggestions et recommandations pour une meilleure contribution du SSN au suivi du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD ;

6. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de la session ordinaire sont :

- ✓ des suggestions et recommandations pour un bon suivi du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD sont dégagées ;
- ✓ le projet de Rapport statistique national 2018 est adopté ;
- ✓ le projet de Programme statistique national 2020 est adopté ;
- ✓ le projet de Programme statistique prioritaire 2020-2021 est adopté ;
- ✓ des orientations sont données par le CNS pour la résolution des problèmes majeurs du SSN.

7. PERIODE ET LIEU DES ACTIVITES

La première session ordinaire du CNS est prévue pour se **dérouler le vendredi 06 Septembre 2019 à Ouagadougou** dans la salle de conférence de la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

8. LES PARTICIPANTS

Cette session ordinaire verra la participation des membres du Conseil national de la statistique, de personnes ressources et des partenaires techniques et financiers du SSN.

9. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA SESSION

La session se déroulera en plénière. Après les différentes communications, les discussions se focaliseront sur les questions de fond. Les observations de forme seront consignées par écrit et reversée au secrétariat du CNS.

10. PROJET D'ORDRE DU JOUR

8 H - 9 H 00	Accueil des participants
9 H 00 - 9 H 15	Annonce du déroulement de la cérémonie Mot de bienvenue de Monsieur le Président du Conseil national de la statistique Examen du projet d'ordre du jour
9 H 15 - 9 H 45	Présentation des projets de RSN 2018 et PSN 2020
9H45-10H00	Pause café
10 H 00 - 11 H 45	Examen et adoption des projets de RSN 2018 et PSN 2020
11H45-12H15	Présentation du projet de programme statistique prioritaire 2020-2021
12H15-12H45	Examen et adoption du projet de programme statistique prioritaire 2020-2021
12H45-13H45	Communication et échanges sur « Satisfaire la demande en données pour le suivi des politiques sectorielles, du PNDES et des ODD : Un défi pour les producteurs de statistiques officielles ».
13 H 45 - 14 H 00	Conclusion des travaux
14 H 00	Déjeuner.